



Attestations de l'entourage

Par **bretinmarie**, le 10/01/2012 à 15:47

Bonjour,

Comment l'entourage doit-il rédiger ses attestations pour prouver le désintéret du père qui dure depuis 2005 ?

Mes amis me demandent ce qu'ils doivent mettre mais je n'en sais rien.

Peuvent-ils mettre :

- qu'ils n'ont jamais vu le père,
- que les enfants étaient très souvent présents chez eux lors d'activités organisés par eux,
- que mes enfants participaient tous les mercredis matins aux activités de l'association dont je suis adhérente,
- que mon fils aîné participait à l'entrainement du match de foot le mercredi après midi... ?

Quels autres preuves peuvent-ils mettre ?

Si vous pouviez me donner des indices, je pourrai voir si vos témoignages peuvent leur rappeler certains faits que nous aurions en commun (il ne s'agit pas de faire faire de fausses attestations, mais juste de rafraîchir la mémoire de mon entourage).

Le problème d'avoir un désintéressement si long, c'est qu'on ne garde pas de trace, de preuve et souvent de mémoire de ces manquements!!!! Et donc mes amis et famille ne

savent pas comment s'y prendre pour m'aider.

C'est énervant car en fait il y a trop de choses possibles à mettre sans avoir de date....